

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

RENATURONS ET FLEURISSONS NOS VILLES ET VILLAGES !



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

JUILLET / NOVEMBRE 2021 • n°40

LE POUVOIR DES FLEURS

Depuis plus de 10 ans, le PNR accompagne les communes dans une gestion plus durable de leurs espaces verts et de leurs aménagements urbains. Depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse est interdite pour les structures publiques, et l'usage de ces mêmes produits est également interdit pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il a fallu repenser la façon de concevoir les massifs de fleurs de nos communes et mettre en place un fleurissement plus respectueux de l'environnement et moins consommateur de ressources, notamment en eau. L'eau, qui fait partie également des réflexions en matière d'aménagement des espaces urbains, afin qu'elle s'infiltre directement dans le sol et non en étant récupérée et engagée dans les réseaux d'assainissement d'eaux de pluie vers les stations d'épuration.

Des communes du Parc se sont lancées dans ces réflexions accompagnées par les équipes du PNR. Et nous en tant qu'habitants, comment pouvons-nous être cohérents avec ces changements de pratiques, mieux les comprendre et les appliquer ? Changeons notre regard, et mettons en œuvre quelques conseils distillés au cours de ce magazine...

La chanson de Laurent Voulzy - le pouvoir des fleurs – résonnera dans votre tête comme une ritournelle à la fin de votre lecture de ce magazine...

Bonne lecture.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Conseiller Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Emmanuelle Pillaert
- Rédaction
Agence Markedia – PNR OPF
- Photo couverture
© **PNR OPF**
- Photos non légendées
© **PNR OPF – Adobe Stock**
- Réalisation
Catherine Szpira
www.szpirales.com
- Tirage
90 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683
Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Un été à la découverte du Parc

4 Je découvre

Osons désimperméabiliser les sols !

5 Je comprends

Renaturons et fleurissons nos villes et villages !



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

8 Je communique

9 Je témoigne

Le cimetière de Montagny-Sainte-Félicité se met au vert

10 J'agis

Je jardine avec la nature

11 Je joue

12 Je partage

UN ÉTÉ À LA (RE)DÉCOUVERTE DU PARC

LOIN DES PLAGES BONDÉES ET DES SITES TOURISTIQUES DENSES, VENEZ (RE)DÉCOUVRIR LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE ! CET ÉTÉ, LE PARC A ÉTABLI UN PROGRAMME D'ANIMATIONS ESTIVALES, COMPOSÉ D'UNE TRENTAINE DE RANDONNÉES ET DE BALADES « NATURE ET PATRIMOINE » ACCOMPAGNÉES.

À pied, à cheval ou à vélo

Savez-vous qu'au cœur de la forêt d'Halatte se trouvent les vestiges d'un temple gallo-romain ? Connaissez-vous la valeur patrimoniale des arbres de notre région : arbres nourriciers, de chasse royale, de margoteurs et de charbonniers ?...

Poumon vert au nord de Paris, le Parc naturel régional Oise - Pays de France ne manque pas d'attraits et peut se redécouvrir tous les jours : 67 000 hectares de forêts, des monuments et sites prestigieux tels que le château de Chantilly ou des édifices insolites méconnus, la ville de Senlis, les abbayes, de vastes plaines agricoles aux villages préservés... à découvrir : à pied, à bicyclette ou même à cheval !

Un programme de choix

Pour l'été 2021, le PNR a souhaité renouveler son programme de sorties nature à la découverte du Parc. Lancés en 2020 pour soutenir économiquement les guides touristiques et prestataires pendant cette année marquée par le début de la pandémie, ces rendez-vous avaient remporté un large succès. Pour les habitants du territoire et des environs, l'objectif est de proposer une offre de tourisme de proximité et accessible à tous (visites gratuites).

Entre juillet et août 2021, pas moins de 34 visites sont organisées avec des guides professionnels du territoire. Ce programme d'animations estivales est composé d'une grande variété de randonnées et de balades « nature et patrimoine », qui s'adressent aussi bien aux marcheurs, aux cyclistes, aux amateurs de chevaux, aux curieux de botanique et aux dessinateurs. Cet été, soyez nombreux à profiter à nouveau des visites accompagnées et gratuites au sein du Parc. On vous attend !



En savoir plus

Retrouvez l'agenda des événements de l'été en page 12 ou sur le site internet du PNR dans la rubrique « AGENDA ».

Rappel !

Application « Rando » : suivez le guide !

Que vous soyez à pied, à vélo ou à cheval, l'application mobile « Rando Parc Oise - Pays de France » vous aide à trouver LE parcours qui vous convient. Vous pouvez sélectionner les randonnées selon le niveau de difficulté, la distance, la durée et le type du circuit. En parcourant l'itinéraire en mode « géolocalisé », vous serez averti des points d'intérêt à découvrir.

Régulièrement mise à jour avec de nouveaux parcours, l'application est téléchargeable gratuitement depuis son smartphone « rando Parc Oise ». Les randonnées sont aussi consultables sur le site internet : <https://rando.pnr-idf.fr>.

SOYONS DÉSIMPERMÉABILISER LES SOLS !

LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ PEUVENT RETROUVER LEUR PLACE DANS LES ESPACES PUBLICS GRÂCE À UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ENVISAGER LA GESTION DE L'EAU. LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE ACCOMPAGNE LES COMMUNES VOLONTAIRES POUR REDESSINER LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DES SOLS URBAINS. NOTRE CADRE DE VIE A TOUT À Y GAGNER...

Repenser l'aménagement de nos villes et de nos villages

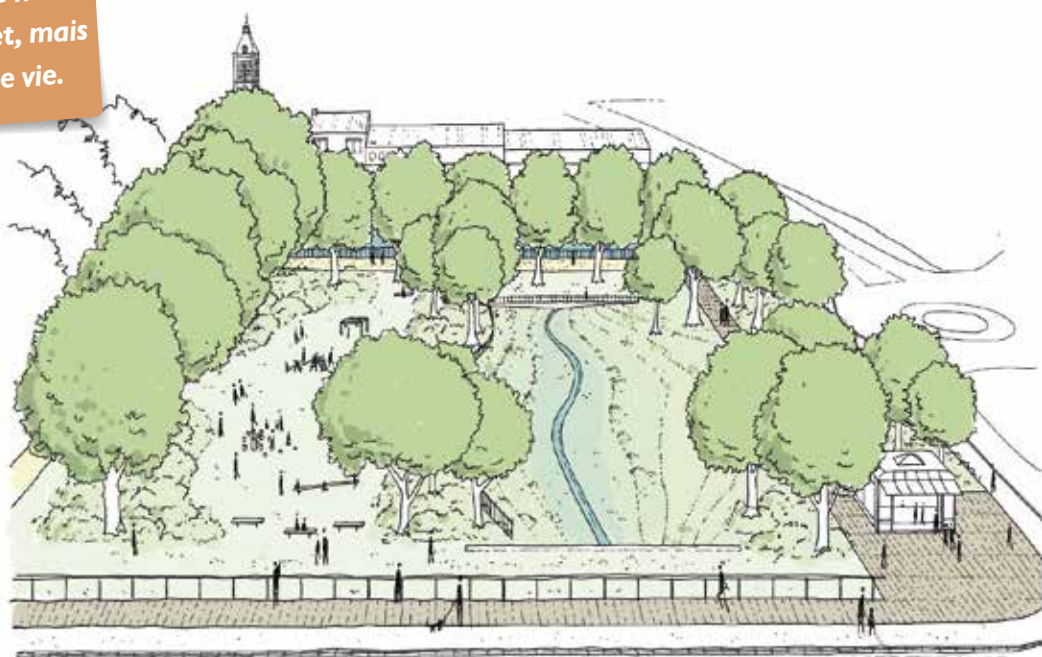
A force de vouloir dominer la nature, nous avons rendu nos bourgs imperméables à l'eau de pluie et les constructions ont peu à peu rogné sur les milieux naturels. La logique du « tout tuyau » en assainissement, a conduit à une impasse tant technique, avec toujours plus d'eau à traiter, qu'environnementale, avec la disparition de la nature dans les espaces urbains. Aujourd'hui, les communes subissent les surcoûts de ces aménagements : dégradation de la voirie, inondations à répétition, risques de débordements de la station d'épuration, etc.

En quoi consiste l'opération ?

Le Parc a choisi d'accompagner les communes volontaires pour élaborer un projet environnemental, sous la forme d'un plan d'actions. Ce projet, intitulé « Aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales », est soutenu par les Régions Hauts-de-France et Ile-de-France, le Département de l'Oise et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette opération fait partie des actions retenues par l'ADEME et la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle.

Une première tranche lancée en 2020 concerne six communes : Asnières-sur-Oise, Coye-la-Forêt, Mours, Saint-Martin-du-Tertre, Senlis et Viarmes. La dynamique est là. Trois autres communes du Parc ont depuis rejoint le projet, d'autres ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour l'année 2022.

“ L'eau de pluie n'est pas un déchet, mais une source de vie. ”



Les abords de l'étang, projet pour Viarmes, bureau d'études *Champ libre*.



Place Emile Zola, projet pour Viarmes, bureau d'études *Champ libre*.

Les opérations s'appuient sur plusieurs objectifs :

- Infiltrer la pluie là où elle tombe afin d'éviter le ruissellement,
- Éviter au maximum la circulation de l'eau dans les infrastructures enterrées,
- Privilégier des aménagements robustes et fonctionnels dans un paysage soigné,
- Choisir des espèces végétales adaptées au climat local, résistantes et d'un entretien facile.

Vers une ville plus belle

Les espaces verts infiltrant l'eau, les trottoirs enherbés, les chaussées drainantes ne sont que quelques exemples de techniques de gestion alternative et durable du pluvial qui participent à l'aménagement paysager de la commune. En limitant le ruissellement des eaux sur le bitume, c'est moins de pollution à traiter. Une ville plus verte, c'est aussi un bourg plus frais et plus respirable en été !



RENATURONS ET FLEURISSONS NOS VILLES ET VILLAGES !

Parterre d'iris, de valériane et de fenouil devant la mairie de Barbery.

VÉGÉTALISER ET DONNER DE LA COULEUR À NOS VILLES ET VILLAGES, C'EST L'OBJECTIF QUE S'EST DONNÉ LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE, AVEC PLUSIEURS PROGRAMMES À L'APPUI : DES INCITATIONS À UNE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS, UN PROGRAMME D'AIDES AUX COMMUNES POUR UN FLEURISSEMENT DURABLE PAR L'UTILISATION DE PLANTES VIVACES, UN PROGRAMME SUR LES CIMETIÈRES. LES COLLECTIVITÉS LOCALES NE SONT PAS LES SEULES CONCERNÉES PAR LE FLEURISSEMENT DURABLE CAR CHAQUE HABITANT PEUT ADOPTER LES BONS RÉFLEXES. ENCORE FAUT-IL AVOIR QUELQUES PRINCIPES EN TÊTE.

Le fleurissement durable, même pour les petites communes

Voilà plusieurs années que le Parc et les communes de notre territoire se sont engagés dans une gestion plus écologique des espaces verts pour éviter l'utilisation des pesticides* et favoriser la biodiversité en ville. C'est une manière de gérer les espaces verts qui est respectueuse de l'environnement en s'adaptant à la fonction des lieux. En clair, le traitement du végétal diffère selon la catégorie et la fonction des espaces : on ne plante pas les mêmes végétaux sur un rond-point, devant une mairie ou dans un parc, et on ne les entretient pas de la même manière.

Pour autant, le changement de pratiques n'est pas toujours simple pour les petites communes qui ont peu de moyens en personnel et en matériel. C'est tout l'objet de l'accompagnement qui a été proposé par le Parc naturel régional Oise-Pays de France pour les aider à s'adapter aux nouvelles pratiques et à la réglementation en vigueur.

Cette gestion implique une présence plus fréquente d'herbes spontanées dans l'espace public. Afin de mieux faire accepter ce nouvel aspect de nos rues et de nos places, le PNR a proposé à plusieurs villages d'opter pour un fleurissement durable des espaces publics avec quatre objectifs :

- valoriser le paysage urbain, en particulier les cœurs et entrées de village,
- réaliser des fleurissements pérennes et plus écologiques,
- tolérer la présence de la flore locale (ou spontanée),
- impliquer les habitants dans la transformation de leur village,
- sensibiliser les élus et agents à ces sujets.

* Depuis 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries ou promenades accessibles au public, excepté certains « espaces à contraintes » dont les cimetières pour lesquels la date a été portée au 1^{er} juillet 2022.

Après un appel à candidatures, 9 communes de moins de 1 200 habitants participent à l'opération et bénéficient de l'accompagnement : Apremont, Avilly-Saint-Léonard, Barbery, Bellefontaine, Montlognon, Montagny-Sainte-Félicité, Seugy, Thiers-sur-Thève et Ver-sur-Launette.

Tout un dispositif permet d'avancer étape par étape : une formation des agents communaux et des élus à l'utilisation des plantes vivaces (une demi-journée théorique et des ateliers de projet), une étude paysagère sur l'ensemble du territoire communal, le développement d'un ou plusieurs projets de plantation, l'organisation de chantiers participatifs avec les habitants, la visite d'une pépinière. Les financements sont assurés par le PNR et la DREAL Hauts-de-France.

Résultat, les communes impliquées ont pu à la fois embellir leurs espaces publics et former leurs agents des espaces verts.



Iris à l'entrée de Barbery.



Salicaria et alchémille, hameau de Loisy à Ver-sur-Launette.

Des pistes à suivre...

Qu'on se le dise, la gestion différenciée et le fleurissement durable ne sont pas réservés aux seuls techniciens ou écologues. Cela peut se faire de manière simple, aussi bien sur les espaces verts que dans son jardin, le long des maisons ou au bas des immeubles... Pourquoi ne pas transformer une petite parcelle engazonnée en une prairie parsemée de plantes mellifères qui attirent les abeilles ? Pourquoi ne pas remodeler un massif de plantes annuelles en semant des fleurs sauvages ou en plantant des vivaces ? Les pistes n'ont de limites que l'imagination de chacun.

Quelques clés pour réussir un fleurissement durable

1. S'intéresser au contexte : quelles sont les spécificités du lieu, dans quel cadre paysager le projet s'intègre-t-il ?
2. Donner du sens au végétal : quelle est la fonction des plantations ? Quelle ambiance souhaite-t-on donner ?
3. Analyser la nature du sol et l'exposition pour choisir les végétaux appropriés.
4. Conserver les plantes spontanées : sélectionner celles qui viennent aussi embellir vos jardins, coquelicots, marguerites...

Concevoir le projet en intégrant tous les paramètres : la couleur et les périodes de floraison, mais aussi la volumétrie globale, les jeux de textures et de contrastes... En toile de fond, les feuillages jouent un rôle déterminant pour théâtraliser le massif. Les plantes vivaces offrent une large palette de floraison en toutes saisons.

Accueillir la nature en ville

Fleurir n'est pas qu'une question de décor. C'est surtout une envie de nature qui peut changer notre rapport au végétal. L'enjeu est de ramener la nature en cœur de ville ou de village, de participer au maintien des couloirs écologiques indispensables à la vie des espèces (qui doivent pouvoir bouger pour se nourrir, se reproduire ou se reposer) et bien évidemment d'opter pour le zéro phyto. Nos espaces verts deviennent ainsi moins stériles : une parcelle de pelouse fleurie accueille à elle seule une myriade d'insectes attirés par les fleurs. Résultat, les oiseaux reviennent. Plus naturel et évoluant au gré des saisons, le fleurissement avec des plantes vivaces confère charme et poésie aux espaces urbains. Là encore, c'est notre cadre de vie qui y gagne.

D'autres programmes liés aux plantations sont proposés en parallèle par le Parc naturel régional Oise-Pays de France afin de généraliser le fleurissement durable : un programme sur la végétalisation des cimetières lancé en 2019 (voir encadré) ainsi qu'un programme sur les pollinisateurs.

C'est quoi un fleurissement durable ?

C'est un fleurissement à base de plantes vivaces, qui est économe en eau et en entretien, et qui dure dans le temps, au contrario d'un fleurissement à base de plantes annuelles, produites en serres, qui nécessite des renouvellements réguliers ainsi que des arrosages répétés. La clé du succès est de bien savoir choisir les plantes vivaces en fonction du milieu : sol, eau, exposition... Gros avantage, le temps gagné sur l'entretien permet de se consacrer à d'autres espaces.



Géranium et iris à Seugy.

Quatre fiches thématiques ont été réalisées sur le fleurissement à base de plantes vivaces :

- Pourquoi fleurir avec des plantes vivaces ?
- Choisir des plantes adaptées au milieu et au contexte
- Concevoir un fleurissement
- Planter et entretenir les plantes vivaces

Chaque fiche intègre de nombreux conseils pratiques, des idées de création, des illustrations et de multiples photos. N'hésitez pas à les télécharger sur notre site (rubrique j'agis ecocitoyen > je-jardine-responsable > jopte-pour-leco-jardinage).



Les cimetières en herbes

En 2019, le Parc a proposé un programme sur la végétalisation, l'aménagement et la gestion des cimetières. C'est un moyen d'éviter les produits chimiques mais aussi de réduire le temps passé des agents à désherber les cimetières pour leur garder un aspect soigné.

Douze communes se sont déclarées intéressées, de sorte qu'une première opération a été réalisée sur 4 d'entre elles en 2020 : Creil, Lamorlaye, Montagny-Sainte-Félicité et Ver-sur-Launette.

Il leur est proposé un diagnostic paysager et technique de leur cimetière, des orientations d'aménagement avec des esquisses, un accompagnement dans le choix des plantes et enfin des conseils pour favoriser la biodiversité : maintien de sols sableux pour les abeilles solitaires, valorisation de la flore locale spontanée... L'ensemble est chiffré et phasé.

Cet accompagnement passe également par des actions de communication et de sensibilisation auprès des habitants afin de mieux faire accepter la présence de plantes spontanées (marguerites, mauves, sedum...) dans ces lieux de recueillement.

Pour la plupart des communes, le programme se traduit par un engazonnement des allées des cimetières, ainsi que par la plantation de plantes vivaces, d'arbustes et d'arbres. Certaines communes vont envisager de nouvelles conceptions dans l'extension de leur cimetière.

Les cimetières à l'ambiance traditionnellement très minérale dans notre région adoptent ainsi une atmosphère plus douce et plus naturelle. Cette métamorphose implique évidemment une évolution de notre regard, d'où un volet de communication et de sensibilisation de la population : chantier participatif, initiation à la reconnaissance de la flore locale ou encore jardiner avec la nature.



Le cimetière de Montagny-Sainte-Félicité.

Les dernières éditions :



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Parc a fait paraître son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site internet du Parc, il décrit l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2020.



LIVRET DE RECETTES LOCALES

Lors de la première édition de « Goûtons notre territoire », un concours de recettes locales avait été ouvert aux habitants et associations du territoire. Afin de partager au plus grand nombre des idées de recettes réalisées à partir de produits locaux, nous avons édité un livret de recettes locales disponible sur simple demande à la maison du Parc.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc ou disponibles gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc.

LA FÊTE DU TERROIR

2^{ème} édition de « Goûtons notre territoire », la fête du terroir organisée dans le parc du Château de Chantilly a rencontré un vif succès avec près de 4 500 personnes accueillies au cours du week-end des 26 et 27 juin. Ce marché festif autour de producteurs et d'artisans locaux a permis de faire mieux connaître les productions et les savoir-faire de notre territoire.



ALERTE SANITAIRE AVEC LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

De nombreux nids de chenilles processionnaires du chêne sont présents dans l'Oise. Ces chenilles, qui se nourrissent des feuilles de chêne, ne sont pas nocives ni fatales pour les arbres mais sont extrêmement irritantes et dangereuses pour les hommes et les animaux. Le PNR a édité une fiche synthétique, à retrouver dans la rubrique « Publication » de notre site internet. Vous y trouverez une foire aux questions permettant de mieux reconnaître cet insecte et connaître les moyens de lutte.



© L. Baliteau

Chenilles processionnaires du chêne.

LE PROGRAMME LEADER A ÉTÉ PROLONGÉ

Il vous reste quelques mois pour bénéficier d'une subvention européenne de 40 à 56 % pour vos projets de valorisation du patrimoine, tourisme vert, hébergement touristique, commerce de proximité et développement des circuits courts agricoles. Contactez-nous rapidement !

Plus d'informations sur www.parc-oise-paysdefrance.fr/jai-un-projet/leader/les-projets-eligibles/.

LES MIRADORS ET LA CHASSE

La forêt de Chantilly meurt du réchauffement climatique. Un grand projet de sauvegarde a été lancé par l'Institut de France : « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly ». Dans ce cadre, la chasse prend ses responsabilités. Nécessaire afin d'assurer l'équilibre entre le nombre de grands animaux et la capacité d'accueil de la forêt, tout en tenant compte de l'hyperfréquentation de la forêt, elle doit adapter, voire transformer ses pratiques. Le mirador s'impose alors comme un outil important. Surélevé, il permet au chasseur de tirer « fichant », assurant ainsi une sécurité accrue pour tout le monde. Ne soyez donc pas surpris de voir ces grandes chaises se multiplier en forêt. Elles sont là pour votre sécurité et si les photographes animaliers souhaitent en profiter, qu'ils se sentent libres d'en faire usage.



© Institut de France

LE PNR RECRUTE DES VACATAIRES

Pour assurer sa mission de sensibilisation auprès du grand public, le PNR recrute des vacataires disponibles pour prêter mains fortes lors des manifestations : animations de stands ou sorties nature. Disponibilité le week-end et permis B obligatoire. Envoyez votre candidature (CV + lettre) à l'attention de Mme la Directrice à contact@parc-oise-paysdefrance.fr.



je témoigne



LE CIMETIÈRE DE MONTAGNY- SAINTE-FÉLICITÉ SE MET AU VERT

Dans l'Oise, à deux pas de la forêt d'Ermenonville, la commune de Montagny-Sainte-Félicité cultive le bon vivre pour ses 438 habitants. Après des projets menés pour le fleurissement du village, le maire, Jean-Paul Douet, a entamé une démarche portant sur l'aménagement et la végétalisation du cimetière. Il nous fait part de son retour d'expérience.

Comment en êtes-vous arrivé à vouloir végétaliser votre cimetière ?

Nous avons lancé une étude pour l'aménagement et l'agrandissement du cimetière dès 2019, en nous inscrivant dans une démarche à la fois de gestion différenciée des espaces verts et de préservation du caractère « village » de Montagny-Sainte-Félicité. Avec la crise sanitaire, la nature a repris ses droits pendant la période de confinement : une végétation naturelle et colorée s'est développée dans les allées du cimetière et le long de l'église. Il nous est alors apparu important d'instaurer une réflexion de fond sur la végétalisation du cimetière pour conforter ce verdissement en aménageant des massifs floraux le long de l'église, en plantant des espèces qui supportent le passage dans les allées...

Où en êtes-vous actuellement ?

Le projet est en cours. L'enjeu est de laisser certains végétaux qui se sont implantés naturellement entre les tombes et d'en planter de nouveaux. Nous avons présenté le projet dans le bulletin municipal, avec plusieurs scénarios potentiels, pour recueillir l'avis des habitants. Sur cette base, nous avons décidé d'avancer sur le scénario actuel de végétalisation du cimetière. Nous sommes en train de finaliser le choix des derniers végétaux.

Comment cela est-il perçu par les habitants ?

Un tel projet change les habitudes et le regard : fini les allées minérales sans une herbe qui dépasse ! Une certitude est que les jeunes générations accueillent plus favorablement ce type d'évolution. Il faut laisser le temps à chacun de s'habituer à ce nouveau cadre paysager. L'avancement en saison joue en faveur du projet de fleurissement, avec l'éclosion des couleurs et la pousse des végétaux. Le 5 juillet, une rencontre nous a permis de présenter sur place le projet aux élus de Montagny et d'inviter d'autres communes intéressées. Pour mieux connaître et maîtriser les plantes spontanées, les participants ont bénéficié d'une initiation à la reconnaissance de la flore locale.

Quel a été le rôle du Parc ?

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France nous accompagne dans ce projet à plusieurs titres : d'abord via le financement de l'étude d'aménagement et de végétalisation du cimetière à hauteur de 80 %, mais aussi en nous apportant les conseils dont nous avons besoin sur le choix des végétaux et la façon de les implanter.

JE JARDINE

AVEC LA NATURE

JARDINER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ, C'EST L'OBJECTIF QUE CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT SE DONNER DANS SON JARDIN. « JARDINER AUTREMENT », « PASSER À L'ÉCO-JARDINAGE », « FLEURIR DURABLE », LES NOMS VARIENT MAIS LE PRINCIPE RESTE TOUJOURS LE MÊME : S'INSPIRER DE LA NATURE POUR JARDINER SANS PESTICIDES ET RÉDUIRE LES APPORTS EN EAU ET ENGRAIS. PLUS QU'UNE QUESTION DE TECHNIQUES, C'EST UNE QUESTION D'ÉTAT D'ESPRIT. PETITES EXPLICATIONS POUR GRANDS EFFETS.

Changeons notre relation à la nature

La biodiversité, c'est l'affaire à tous. Nos jardins et nos rues sont des lieux de vie pour beaucoup d'espèces si nous savons encourager cette diversité. Encore faut-il préférer les prairies au gazon tondu à ras, les haies champêtres aux haies composées d'une seule espèce, les plantes vivaces aux annuelles, les arbres fruitiers aux résineux... L'installation de petits tas de bois, de murets en pierre, de gîtes à insectes ou de nichoirs sont autant de coups de pouce complémentaires à la nature en ville. Notre regard sur la sphère végétale doit également évoluer : « *Les herbes ne sont ni mauvaises, ni indésirables, elles sont.* » (Gilles Clément, paysagiste). Pourquoi vouloir systématiquement éliminer tous les végétaux qui s'implantent naturellement ? Certains végétaux spontanés peuvent trouver leur place élégamment dans nos jardins. Pourquoi vouloir des bords de massifs ou de pelouse tirés au cordeau, sans une herbe qui dépasse ? Nous pouvons habituer notre regard à des formes moins artificielles. L'ambiance n'en sera que plus poétique. Pourquoi ne pas trouver l'inspiration dans les espaces naturels autour de nous ?... **Il nous appartient de voir le jardin comme un écosystème qui s'enrichit des multiples interactions entre espèces, plutôt que comme un simple décor à entretenir.**



Je tonds ma pelouse autrement.



Je protège mon sol par un paillage.

Adaptons nos pratiques

Un jardin est d'autant plus riche et résistant que des principes de bon sens sont mis en œuvre. Voici 5 bonnes résolutions simples à adopter.

- 1. J'adapte mes plantations au contexte :** (sableux, argileux, acide, calcaire...), exposition, relief, paysage...
- 2. Je choisis des espèces locales,** adaptées au contexte climatique et donc plus résistantes, en faisant la part belle aux plantes vivaces et aux mellifères qui attirent les insectes butineurs. A contrario, je m'assure que je n'implante pas d'espèces exotiques envahissantes.
- 3. Je protège le sol par un paillage** (paille, copeaux de bois, lin,...) pour réduire les besoins en eau et faciliter l'entretien.
- 4. Je réutilise,** pour l'apport d'engrais le compost, et pour l'arrosage les eaux de pluie récupérées.
- 5. Je tonds ma pelouse autrement :** moins souvent et moins ras (+/- 7 à 10cm) pour que les fleurs sauvages puissent s'exprimer ; en commençant la tonte à partir du milieu de la parcelle pour que la microfaune puisse s'échapper plus facilement.

Une évidence à rappeler, si cela n'est pas déjà le cas : **l'utilisation de pesticides et engrais chimiques** est interdite pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019.

Ces produits sont dangereux pour les insectes mais aussi pour notre santé et celle de nos enfants, car ils se retrouvent tôt ou tard dans l'air, dans les nappes phréatiques et dans les cours d'eau.

Pour en savoir plus, consultez le site du Parc :

www.parc-oise-paysdefrance.fr/habitant-ecocitoyen/je-jardine-responsable/jopte-pour-leco-jardinage

JE JOUE



Vivaces ou annuelles ?

Une **plante annuelle** est une plante qui vit moins d'un an et qui effectue donc son cycle de vie sur une année.

Une **plante vivace** est une plante qui vit plus de 2 ans et qui peut fleurir à plusieurs reprises.

Saurais-tu replacer le nom de ces différentes plantes annuelles ou vivaces sous les images ?

Bégonia - Coquelicot - Capucine - Lavande - Marguerite - Saugé - Tulipe - Pensée

PLANTES VIVACES



1



2



3



4

PLANTES ANNUELLES



5



6



7



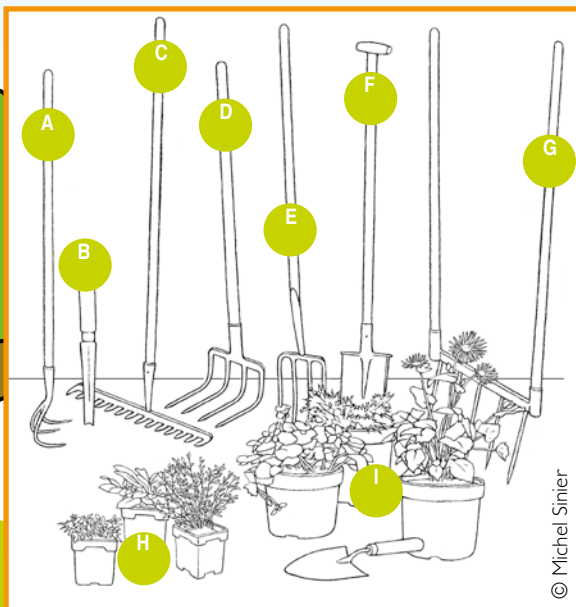
8

Réponses : 1 Marguerite / 2 Tulipe / 3 Lavande / 4 Saugé / 5 Capucine / 6 Coquelicot / 7 Pensée / 8 Bégonia

Quel est le bon outil ?

Saurais-tu retrouver les outils du jardinier et replacer les numéros des outils dans les bulles de l'image ci-dessous ?

- La **grelinette** 1, la **bêche** 2 et la **fourche bêche** 3 servent à aérer le sol sans le retourner et permettent à la terre d'être moins dure.
- Le **croc** 4 et la **griffe** 5 servent à casser les mottes.
- Le **couteau à désherber** 6 sert à arracher les racines.
- Le **râteau** 7 sert à aplatir le sol pour qu'il soit bien droit.
- Les plantes sont vendues dans des petits **godets** 8 ou des **conteneurs** 9 plus grands.



© Michel Siniér

Pour t'aider si besoin, voici quelques définitions :

- La **grelinette** est une fourche bêche munie de trois à cinq dents recourbées et tranchantes et possédant deux manches sur les côtés.
- La **bêche** est un outil de jardinage composé d'une lame plate, large et tranchante.
- La **fourche bêche** possède généralement quatre dents droites.
- Le **croc de jardin** est une sorte de fourche présentant quatre dents triangulaires recourbées presque à angle droit.
- La **griffe** est une sorte de fourche présentant trois ou quatre dents recourbées en arrondi et ressemblant à une patte d'un animal avec des griffes.
- Un **couteau-désherbeur** est un outil de jardin à manche court ressemblant à un couteau.
- Le **râteau** est composé d'un long manche et d'une grande rangée de dents de fer.
- Le **godet** est un petit pot, généralement utilisé pour les semis ou les petites plantes.
- Un **conteneur** contient des végétaux de taille moyenne ou grande.

Réponses : 1 G/2/F/3E/4D/5A/6/B/7/C/8/H/9I

Sorties gratuites. Nombre de places limité.
Inscriptions et informations auprès de PNR au 03 44 63 65 65

Les animations sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
Dans tous les cas, venez équipé de votre masque.



MON ÉTÉ À LA (RE)DÉCOUVERTE DU PNR OISE - PAYS DE FRANCE

Pour la seconde fois, le Parc naturel régional Oise - Pays de France vous propose, un programme gratuit, riche et dense pour découvrir ou re-découvrir son territoire. Nature, culture, architecture... à pied, à vélo et même à cheval ! Jusqu'à fin août, suivez les guides de territoire partenaires du Parc pour en découvrir toutes les richesses. Programme à retrouver sur le site internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr

AOÛT
MER 18

LA HAUTE CHAUME EN FIN D'ÉTÉ FORÊT D'ERMENONVILLE

Venez apprécier les ambiances forestières estivales et découvrir les richesses des landes sableuses nichées au cœur de la forêt d'Ermenonville. Sortie proposée par le Conservatoire d'Espaces naturels en partenariat avec l'Office National des Forêts et le Parc naturel régional.

Rendez-vous à 18h00

plan communiqué lors de l'inscription.
Inscription obligatoire auprès du Conservatoire d'Espaces naturels au 03 22 89 63 96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org

Matériel :

Prévoir des chaussures de marche.



AOÛT
VEN 27

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS À LA MAISON DE LA PIERRE SAINT-MAXIMIN

Clémence du Conservatoire d'Espaces naturels, en collaboration avec la Maison de la Pierre et le Parc naturel régional, vous emmènera à la découverte des dames de la nuit qui peuplent les carrières.

Rendez-vous à 20h30

à La Maison de la Pierre (Saint-Maximin).
Inscription obligatoire auprès de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise au 03 44 61 18 54.



AOÛT
DIM 29

SUR LE POTEAU ! FORÊT DE CHANTILLY AU DÉPART DE LA TABLE DE MONTGRÉSIN

Les poteaux marquent le paysage de nos trois forêts depuis plusieurs siècles. En Halatte, Ermenonville et Chantilly, une centaine de poteaux ont été installés pour guider les chasseurs et promeneurs. De la Table de Montgrésin aux étangs de Cornelles, vous découvrirez l'histoire de cet élément incontournable du territoire. Balade proposée en partenariat avec l'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts.

Rendez-vous à 14h15

carrefour de la table de Montgrésin (route D924A, entre Chantilly et Montgrésin/Orry-la-Ville).
Circuit de 9 km.

Matériel :

Prévoir des chaussures de marche.



Coup de cœur

« Le cercle du Treize » de Sylvie Teper

Alors que pour le tome 1 de la légende de Jean l'Effrayé, l'action se déroulait à Senlis et ses environs, celle du troisième et dernier tome de la légende se déroule dans le sud de notre Parc naturel : Plailly, Mortefontaine, Thiers-sur-thève, Senlis... Vous vivrez cette fois-ci avec les paysans, au XIV^e siècle. Bien des problèmes que nous connaissons aujourd'hui existaient déjà, car la nature humaine ne change pas...

« Le cercle du Treize », la légende Jean l'Effrayé
de Sylvie Teper, aux Éditions Anfortas

